



[Télécharger la présentation complète du programme](#)

Le Président de la République a demandé au Préfet de l'Yonne, lors de sa visite à VEZELAY, le 30 septembre 2010, de lui proposer un programme d'actions, visant à redonner à ce lieu exceptionnel une esthétique en rapport avec son passé prestigieux et sa réputation mondiale.

L'État assurera la coordination des acteurs publics (État, Communes, Communauté de Communes, Conseil Général et Conseil Régional) et des acteurs privés dans la conduite d'un projet global portant sur la restauration et la mise en valeur de la basilique, des remparts, du village de Vézelay et des communes alentour.

Haut lieu de spiritualité, de l'histoire, des arts, de la culture, Vézelay est au départ de la via Lemovicensis qui conduit les pèlerins, chrétiens ou non, vers Saint Jacques de Compostelle.

Le site classé du Vézélien est devenu un site touristique majeur sur le plan international qui accueille chaque année un million de visiteurs venus admirer la basilique Sainte Marie-Madeleine et la colline de Vézelay inscrites au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco.

Cependant, l'état de dégradation du site conduit à constater que l'accueil du public n'est plus à la hauteur d'un site inscrit il y a trente ans sur la première liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Il s'agit de redonner à la basilique Sainte-Marie-Madeleine tout son lustre, de mettre en scène cet édifice et ses abords immédiats, parvis, terrasse, jardin, de restaurer les remparts de la ville, de requalifier l'espace public, de mettre en perspective le patrimoine bâti et naturel afin de redonner à cet espace d'intérêt national les qualités esthétiques, symboliques et culturelles qui sont à l'origine de sa renommée et d'initier une dynamique de valorisation touristique durable, maîtrisée, favorisant l'imbrication des communes rurales qui forment le territoire du Vézélien.

La mise en oeuvre de ce plan d'actions en faveur du renouveau du site du Vézélien s'étalera sur une période d'au moins 10 ans et nécessitera de mobiliser entre 45 à 60 M€.

L'exemple réussi d'une telle mobilisation sur le site du Mont Saint Michel constitue sans doute le modèle de l'action publique à engager pour le renouveau de Vézelay.

Une proposition de programme d'actions en faveur du site classé du Vézélien :

- Créer une structure partenariale : État, Conseil Général, Conseil Régional, Communes et Communautés de Communes, en s'inscrivant dans un cadre administratif qui a fait ses preuves, celui des « Opérations Grands Sites ».
- Organiser une équipe d'ingénierie regroupant l'ensemble des expertises et assurant la conduite du projet.
- Ouvrir le partenariat aux fonds privés et notamment aux fondations et au mécénat d'entreprise.
- Débuter une première série d'actions dans la période 2011-2013: études de conception, travaux de rénovation sous maîtrise d'ouvrage de la DRAC et dans le cadre de l'avenant au contrat Etat-Région.